

Réunion extraordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

Procès-verbal

Date : le 25 février 2025

Heure : 19 h 00

Présents / présentes :

- D. Guitard, maire
- J. Olivier, maire suppléant
- R. Arseneau, conseiller
- A. Bard-Lavigne, conseillère
- O. Dilhac, conseiller
- C. Doucet, conseiller
- G. Frenette, conseiller
- M. Larivière, conseillère
- A. Noël, conseillère

Administrations :

- P. Fongemie, directeur général
- W. St-Laurent, greffière municipale
- D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
- M-A Godin, directeur services aux citoyens
- M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives
- R. Doucet, trésorier
- B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
- R. Peñarroya, analyste technique senior
- V. Poirier, Gestionnaire de la croissance et du développement

1. CONSTATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

3. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

3.1 Point à discuter à huis clos conformément à l'article 68 (1) (c) de la Loi sur la gouvernance locale - Programme incitatifs aux logements SCHL

Proposé par M. Larivière, conseillère

Appuyé par A. Noël, conseillère

Que les membres du Conseil soient priés d'entrer en séance à huis, conformément à l'article 68 (1) (c) de la Loi sur la gouvernance locale.

Motion adoptée

3.2 Motion pour retourner en session publique

Proposé par C. Doucet, conseiller

Appuyé par J. Olivier, maire suppléant

Que les membres du conseil soient priés de retourner en session publique.

Motion adoptée

3.3 Programmes incitatifs aux logements SCHL

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère
Appuyé par R. Arseneau, conseiller

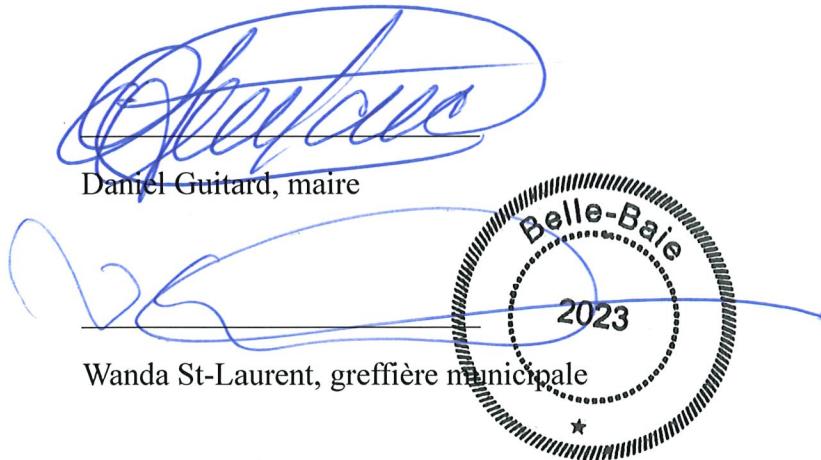
Que les membres du conseil acceptent la politique P2025-02 – Promotion de l'aménagement intercalaire pour augmenter la densité dans les collectivités existantes, la politique P2025-03 – Réforme des structures d'établissement des coûts pour convertir des bâtiments non résidentiels en unités résidentielles et la politique P2025-04 – Promotion de la construction modulaire et préfabriqué.

Il est résolu que les politiques ci-jointes au présent soient approuvées telles que présentées.

Motion adoptée

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 19 h 58.



Daniel Guitard, maire

Wanda St-Laurent, greffière municipale

Belle-Baie
2023